



M.O.P en sursis !

Pour rappel, la médiation en préfecture du mercredi 11 Octobre 2017 fut un échec (14 heures de négociation...) et il nous semble que les pouvoirs publics n'ont pas abattu toutes leurs cartes lors de cette rencontre et c'est ce que nous avons rappelé lors de l'action, à l'appel de l'Union Départementale CGT 13, du vendredi 13 Octobre à l'occasion de la venue de Muriel Pénicaud, nous avons été rejoint par des délégations interprofessionnelles dont de nombreux camarades de la Réparation Navale et du Grand Port de Marseille.

Nous poursuivons donc nos actions jusqu'à obtenir des garanties nécessaires à la pérennité de M.O.P, même si afin d'éviter l'extension de la procédure judiciaire au Groupe, la direction du Groupe Riccobono a été contrainte de présenter un plan de continuation « acceptable » par les acteurs de la procédure au Tribunal de Commerce de Salon-de-Provence le jeudi 12 Octobre 2017.

Même si la poursuite de l'activité semble gagnée, certains aspects de ce plan ne garantissent pas dans la durée la pérennité de M.O.P, même au contraire. La direction veut évincer M.O.P du Groupe et veut mettre l'entreprise en concurrence commerciale avec le reste du Groupe... en plus d'imposer une organisation du travail ne garantissant pas la sortie en temps, en heures et en qualité des titres imprimés par M.O.P.

Dans ces conditions, les syndiqués FILPAC-CGT de l'entreprise ne peuvent accepter un tel plan qui envoie Méditerranée Offset Presse dans le mur à court ou moyen terme !

L'Union Départementale CGT 13 et la FILPAC-CGT de Vitrolles mettront tous les moyens en œuvre pour que chaque acteur et décideur (Direction Riccobono, SPQN, Pouvoirs publics) du dossier s'impliquent concrètement dans la pérennisation de M.O.P.